



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 1059/2025
Date de la séance du CE : 15 octobre 2025
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2025.STA.1503
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de M. le député Marc Tobler, Moutier, avec effet au 30 septembre 2025.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

M. Markus Gerber, né en 1972, Bellelay, inscrit sur la liste 6 : « Union démocratique du centre » dans le cercle électoral du Jura bernois,

élu au Grand Conseil au 15 octobre 2025.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier